# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **Commune de Montret**

Numéro SIRET: 21710319100011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CUISERY

M14

# **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**BUDGET: Budget communal** 

**ANNEE 2017** 

Code INSEE	Commune de Montret	ВР			
319	Budget communal				
	L INFORMATIONS OF MEDIA FO				

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

<sup>(</sup>statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de Montret -71 - Budget communal			2017
	I - INFORMATIONS GENERALES		
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET		

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE D'ENSEMBLE				
	FO	NCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SE DE FONCTIONNEM		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	819 866,04	52	6 970,00	
	+	+	+	,	
REPO	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 29	2 896,04	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	819 866,04	81	9 866,04	
INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	708 291,11	88	3 010,43	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	237 418,00			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 2 698,68	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	945 709,11	94	5 709,11	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 765 575,15	1 76	5 575,15	

Commune de Montret - 71 - Budget communal

ВP

2017

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

<sup>(4)</sup> l'utal de la section de l'introdimentair - ARR + isolata le poire + declis de l'introdimentaire l'introdiction d'investissement e RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Commune de Montret - 71 - Budget communal			2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	231 150,00	0,00	213 867,54	213 867,54	213 867,54
012	Charges de personnel	204 450,00	0,00	210 160,00	210 160,00	210 160,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00	35 700,00	35 700,00	35 700,00
65	Autres charges gestion courante	77 408,00	0,00	119 780,59	119 780,59	119 780,59
	Total des dépenses de gestion courante	549 008,00	0,00	579 508,13	579 508,13	579 508,13
66	Charges financières	24 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
67	Charges exceptionnelles	75 800,00	0,00	850,00	850,00	850,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		648 808,00	0,00	602 358,13	602 358,13	602 358,13
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	205 580,00		215 225,89	215 225,89	215 225,89
042	Opérations d'ordre entre section (5)	4 635,00		2 282,02	2 282,02	2 282,02
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	210 215,00		217 507,91	217 507,91	217 507,91
	TOTAL	859 023,00	0,00	819 866,04	819 866,04	819 866,04

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> 819 866,04 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits des services	15 150,00	0,00	14 200,00	14 200,00	14 200,00
73	Impôts et taxes	154 714,00	0,00	189 400,00	189 400,00	189 400,00
74	Dotations et participations	212 031,00	0,00	206 670,00	206 670,00	206 670,00
75	Autres produits de gestion coura	100 500,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
	Total des recettes de gestion courante	500 395,00	0,00	526 770,00	526 770,00	526 770,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 087,00	0,00	200,00	200,00	200,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	503 482,00	0,00	526 970,00	526 970,00	526 970,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
1	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	503 482,00	0,00	526 970,00	526 970,00	526 970,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 292 896,04 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 819 866,04

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	217 507,91	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------	---

<sup>(1)</sup> Ct. Modailles de vote FB.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	l
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	١

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 430,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	427 105,00	237 418,00	622 949,11	622 949,11	860 367,11
	Total des dépenses d'équipement	435 535,00	237 418,00	626 449,11	626 449,11	863 867,11
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	69 000,00	0,00	78 842,00	78 842,00	78 842,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	10 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses financières	79 000,00	0,00	81 842,00	81 842,00	81 842,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	514 535,00	237 418,00	708 291,11	708 291,11	945 709,11
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	514 535,00	237 418,00	708 291,11	708 291,11	945 709,11

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	945 709,11

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	93 619,00	0,00	188 596,00	188 596,00	188 596,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	93 619,00	0,00	338 596,00	338 596,00	338 596,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	105 480,00	0,00	116 177,00	116 177,00	116 177,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	391 223,00	0,00	174 719,52	174 719,52	174 719,52
138	Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	710,00	710,00	710,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			35 300,00	35 300,00	35 300,00
1	Total des recettes financières	497 703,00	0,00	326 906,52	326 906,52	326 906,52
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	591 322,00	0,00	665 502,52	665 502,52	665 502,52
021	Virement de la section de fonct. (4)	205 580,00		215 225,89	215 225,89	215 225,89
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 635,00		2 282,02	2 282,02	2 282,02
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	210 215,00		217 507,91	217 507,91	217 507,91
	TOTAL	801 537,00	0,00	883 010,43	883 010,43	883 010,43

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	62 698,68
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	945 709.11

### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excellent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	217 507,91
FONCTIONNEMENT (10)	

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

**A3** 

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (2) insoline en Las de reprise des resultats de l'exércice précedent (après vote du compte admini (3) Le vote de l'organe délitérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A set vi implication de la la la control de la control de la la control de la contro

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES** 

- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

  (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

# 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	213 867,54		213 867,54
012	Charges de personnel	210 160,00		210 160,00
014	Atténuations de produits	35 700,00		35 700,00
65	Autres charges gestion courante	119 780,59		119 780,59
66	Charges financières	22 000,00	0,00	22 000,00
67	Charges exceptionnelles	850,00	0,00	850,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 282,02	2 282,02
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		215 225,89	215 225,89
	Dépenses de fonctionnement - Total	602 358,13	217 507,91	819 866,04

	т
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	78 842,00	0,00	78 842,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	860 367,11		860 367,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 500,00	0,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00		3 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	945 709,11	0,00	945 709,11

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	945 709,11

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
		_

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

·	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 000,00		16 000,00
70	Produits des services	14 200,00		14 200,00
73	Impôts et taxes	189 400,00		189 400,00
74	Dotations et participations	206 670,00		206 670,00
75	Autres produits gestion courante	100 500,00	0,00	100 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	200,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	526 970,00	0,00	526 970,00

	<u>'</u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	292 896,04
	=
TOTAL DES DECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	819 866 04

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 177,00	0,00	116 177,00
13	Subventions d'investissement	188 596,00	0,00	188 596,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	150 710,00	0,00	150 710,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 282,02	2 282,02
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		215 225,89	215 225,89
024	Produits des cessions d'immobilisations	35 300,00		35 300,00
	Recettes d'investissement - Total	490 783,00	217 507,91	708 290,91

+
62 698,68
+
174 719,52
=
945 709,11

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Si a commune du retablissement apprique le régime des provisions outogéaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	231 150,00	213 867,54	213 867,54
60222	Produits d'entretien		0,00	0,00
605	Achats de matériels	200,00	250,00	250,00
60611	Eau & assainissement	8 000,00	5 017,54	5 017,54
60612	Energie-électricité	28 000,00	31 000,00	31 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	1 200,00	1 300,00	1 300,00
60624	Produits de traitement	700,00	1 600,00	1 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6063	Fournitures d'entretien et équip		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60632	F. de petit équipement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60633	F. de voirie	15 000,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières & fournitures		1 000,00	1 000,00
611	Contrats prestations services	800,00	2 100,00	2 100,00
6132	Locations immobilières	0.500.00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	3 500,00	3 500,00
61521	Entretien de terrains	800,00	800,00	800,00
615221	Bâtiments Publics	2 000,00	3 000,00	3 000,00
615228	Autres bâtiments	8 000,00	4 000,00	4 000,00
615231	Voirie	7 500,00	15 000,00	15 000,00
615232	Réseaux	7 500,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6156 6161	Maintenance	5 000,00	8 000,00 29 000,00	8 000,00 29 000,00
6168	Assurance multirisque Autres assurances	29 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	29 000,00	400,00	400,00
6182	Doc. générale et Technique	150,00	150,00	150,00
6184	Versements à des organ.form.	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 000,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	400,00	400,00	400,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	250,00	150,00	150,00
6237	Publications	50,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	33,00	100,00	100,00
6247	Transp.collectifs	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6257	Réceptions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunication	4 000,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimil	700,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6284	Redevance pour service rendu		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs		0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	8 000,00	8 000,00
65548	Autres contributions	6 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel	204 450,00	210 160,00	210 160,00
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations au FNAL	1 000,00	500,00	500,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6338	Autres impôts & taxes	400,00	400,00	400,00

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP 2017	7
---	---

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	<b>A</b> 1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
C444	Description of the later	74,000,00	72,000,00	72,000,00
6411 64112	Personnel titulaire NBI, SFT	71 000,00	72 000,00 1 210,00	72 000,00 1 210,00
6413	Personnel non titulaire	31 000,00	42 000,00	42 000,00
6416	Emplois d'insertion	31 000,00	0,00	0,00
64161	Emplois difficulties		0,00	0,00
64168	Autres	20 000,00	18 000,00	18 000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	28 000,00	25 000,00	25 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	·	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	30 000,00	28 000,00	28 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	900,00	900,00	900,00
6458	Cotisations autres organismes		0,00	0,00
6475	Médecine du travail	600,00	600,00	600,00
6478	Autres charges sociales	250,00	250,00	250,00
64832	Fonds de compensation CPA		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	35 700,00	35 700,00
739221	FNGIR	36 000,00	0,00	0,00
73923	Prélèvement GIR		35 700,00	35 700,00
65	Autres charges gestion courante	77 408,00	119 780,59	119 780,59
6531	Indemnités élus	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	2 000,00	0,00	0,00
6535	Formation élus		270,00	270,00
654	Pertes sur créances irrécouv.		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	22 308,00	23 470,00	23 470,00
6554	Contribution organ.regroup.		0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires		0,00	0,00
657	Subventions		0,00	0,00
65733	Départements	500,00	280,00	280,00
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
657364	A caractère industriel et commer	15 000,00	60 160,59	60 160,59
65738 6574	Autres organismes publics	3 500 00	0,00	0,00
03/4	Subv. fonct. person. droit privé  TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	3 500,00 <b>549 008,00</b>	3 500,00 <b>579 508,13</b>	3 500,00 <b>579 508,13</b>
	= (011+012+014+65+656)	0-10 000,00	010 000,10	
66	Charges financières (b)	24 000,00	22 000,00	22 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 000,00	22 000,00	22 000,00
66112	ICNE rattachés		0,00	0,00
668	Autres charges financières		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	75 800,00	850,00	850,00
6714	Bourses et prix	800,00	800,00	800,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	75 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exception.	<del>                                     </del>	50,00	50,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	648 808,00	602 358,13	602 358,13
023	Virement à la sect° d'investis.	205 580,00	215 225,89	215 225,89
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	4 635,00	2 282,02	2 282,02
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	4 635,00	2 282,02	2 282,02
T	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	210 215,00	217 507,91	217 507,91
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00

Commune de Montret - 71 - Budget communal		2017
III - VOTE DU BUDGET	III	]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	210 215,00	217 507,91	217 507,91
ТОТА	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	859 023,00	819 866,04	819 866,04

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	819 866,04

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de regrise des régulates de l'exercice prévédant (après vote du compte administratif ou si représ e articipé des régulates.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017	l
---	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	18 000,00	16 000,00	16 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	18 000,00	16 000,00	16 000,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.		0,00	0,00
70	Produits des services	15 150,00	14 200,00	14 200,00
7013	Vente de produits résiduels		0,00	0,00
7022	Coupes de bois		0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers		0,00	0,00
7028 70311	Autres produits agricoles Concessions dans les cimetières		0,00 0,00	0,00 0,00
70311	Droit d'occupat° domaine public		0,00	0,00
70321	Droit stationnement voie publiq		0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	1 000,00	1 700,00	1 700,00
70611	Redevance ordures ménagères		0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	6 000,00	5 500,00	5 500,00
7068	Autres redevances et droits		0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	150,00	0,00	0,00
707 7087	Ventes de marchandises Remboursement de frais		0,00 0,00	0,00 0,00
70878	Remb par autres redevables	8 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	154 714,00	189 400,00	189 400,00
73	Impôts et taxes	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	0,00
731	Impôts locaux		0,00	0,00
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	130 000,00	130 000,00	130 000,00
73112	C.V.A.E.	5 695,00	0,00	0,00
73114	Imposit° Forfait. Entp. Réseau	3 519,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
73211 73221	Attribution de compensation FNGIR		49 000,00 0,00	49 000,00 0,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	10 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	500,00	400,00	400,00
7338	Autres taxes		0,00	0,00
7361	Droits licence débits boisson		0,00	0,00
7363	Impôt cercles et maisons de jeux		0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	5 000,00	0,00	0,00
73923 <b>74</b>	Reversements sur FNGIR  Dotations et participations	212 031,00	0,00 <b>206 670,00</b>	0,00 <b>206 670,00</b>
	DGF	212 001,00		
741 7411	Dotation forfaitaire	92 021,00	0,00 75 000,00	0,00 75 000,00
7412	Dotation d'aménagement	32 02 1,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	60 000,00	69 000,00	69 000,00
74122	Dot solidarité rurale 2ème fract		0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 500,00	2 500,00
746	DGD		0,00	0,00
74718 7473	Autres Subv.département	2 400,00 10 000,00	2 000,00 10 000,00	2 000,00 10 000,00
7473	Subventions communes	10 000,00	0,00	0,00
74741	Particip. des communes du GFP	8 310,00	8 000,00	8 000,00
74748	Particip des autres communes		0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement	1	0,00	0,00
7478	Autres organismes		0,00	0,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	1	12 000,00	12 000,00
74831	Dotation et Compensat° TP et CET	1	0,00	0,00
748311	Compensat° pertes bases imp. CET		0,00	0,00
748313 748314	Dotat° compensat° réforme TP Dotat° unique compensat° TP	300,00	0,00 20,00	0,00 20,00
1 700 14	Attributions du FDTP	6 000,00	0,00	0,00

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
74	Dotations et participations	212 031,00	206 670,00	206 670,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	200,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	4 000,00	2 850,00	2 850,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	11 000,00	10 300,00	10 300,00
74836	Dot. Compensat° TP - syndicales		0,00	0,00
74837	Dotations de développement		0,00	0,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	100 500,00	100 500,00	100 500,00
751	Redev.concessions,brevets	500,00	500,00	500,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7551	Excédent budgets annexes		0,00	0,00
757	Redev.fermiers,concessionn.		0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante		0,00	0,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	500 395,00	526 770,00	526 770,00
(a) = (70-	+74+75+013)			
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
7621	Prod immo financ. régl. échéance		0,00	0,00
768	Autres produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 087,00	200,00	200,00
7713	Libéralités reçues		0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	1 200,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 887,00	200,00	200,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	503 482,00	526 970,00	526 970,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
776	Dif. réal. reprise au resultat (7)		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels (7)		0,00	0,00
7785	Excéd.invt repris au cpte résult (7)		0,00	0,00
796	Transfert charges financières		0,00	0,00
797	Transfert charges exception.		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	503 482,00	526 970,00	526 970,00

+ 0,00

RESTES A REALISER 2016 (10) 0,00

+ 292 896,04

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 819 866,04

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017	ı

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
204	Subv. d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 430,00	3 500,00	3 500,00
2111	Terrains nus		2 500,00	2 500,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2117 2132	Bois, forêts	5 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
21534	Immeubles de rapport Réseaux d'électrification	1 430,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage	,	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
2181	Installat° géné. agenc. divers		1 000,00	1 000,00
2188	Autres immo corporelles	2 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
2312	Aménagements de terrains		0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
2317	Immos reçues mises à diposit°	27 100,00	0,00 43 380,00	0,00 43 380,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	27 100,00	1 700,00	1 700,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	3 000,00	15 814,11	15 814,11
	Opération d'équipement n° 110 (5)	3 000,00	155 000,00	155 000,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)	129 222,00	23 900,00	23 900,00
	Opération d'équipement n° 20 (5) Opération d'équipement n° 30 (5)	129 222,00	161 040,00	161 040,00
	Opération d'équipement n° 40 (5)	18 723,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 60 (5)	9 000,00	44 000,00	44 000,00
	Opération d'équipement n° 90 (5)	240 060,00	175 115,00	175 115,00
	Total des dépenses d'équipement	435 535,00	626 449,11	626 449,11
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	69 000,00	78 842,00	78 842,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	68 000,00	78 132,00	78 132,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	710,00	710,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	10 000,00	3 000,00	3 000,00
2041512 2051	Taxes de raccordement Concessions et droits similaires	10 000,00	3 000,00 0,00	3 000,00 0,00
2051	Total des dépenses financières	79 000,00	81 842,00	81 842,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	514 535,00	708 291,11	708 291,11
040	Opérations d'ordre entre section (7)	514 555,00	0,00	0,00
<u> </u>	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo	+	0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
		1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
то	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE  (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	514 535,00	708 291,11	708 291,11

	т
RESTES A REALISER 2016 (11)	237 418,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	945 709,11

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir étal III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	93 619,00	188 596,00	188 596,00
1312	Subv.équip.transf.régions		0,00	0,00
1313	Subv.équip.transf.département		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	15 000,00	109 506,00	109 506,00
1322	Régions		65 665,00	65 665,00
1323	Départements	6 601,00	13 425,00	13 425,00
13251 1327	Subv du GFP de rattachement Budget communautaire, fonds stru		0,00 0,00	0,00 0,00
1327	Autres		0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	72 018,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros		150 000,00	150 000,00
1676	Dettes envers locataires		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
2183	Mat. de bureau et informatique		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2312	Aménagements de terrains		0,00	0,00
2313 238	Constructions Avance / cde immo. corporelle		0,00 0,00	0,00 0,00
236	Total des recettes d'équipement	93 619,00	338 596,00	338 596,00
	· ·	+	,	•
10	Dotations Fonds divers Réserves	496 703,00	290 896,52	290 896,52
1021	Dotation	404 000 00	0,00	0,00
10222 10223	FCTVA	104 980,00	116 177,00 0,00	116 177,00 0,00
10223	Taxe d'aménagement	500,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	000,00	0,00	0,00
1025	Dons et legs en capital		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	391 223,00	174 719,52	174 719,52
10682	Excédents de fonctionnement capi		0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non tranférables		0,00	0,00
1388	Autres		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	710,00	710,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
275	Restitution de dépôts versés		0,00	0,00
024	Produits des cessions		35 300,00	35 300,00
	Total des recettes financières	497 703,00	326 906,52	326 906,52
		18		,02

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	591 322,00	665 502,52	665 502,52
021	Virement de la section de fonct.	205 580,00	215 225,89	215 225,89
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	4 635,00	2 282,02	2 282,02
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
19	Neutralisat° et régularisations		0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
2033	Frais insertion		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
2188	Autres		0,00	0,00
28031	Amortis. frais d'études		0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments et instal.	1 343,00	1 343,00	1 343,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	3 292,00	939,02	939,02
281531	Amort.réseaux adduct° eau		0,00	0,00
481	Charges à répart. sur plus. exec		0,00	0,00
4817	Pénalités renégociat° dette		0,00	0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	210 215,00	217 507,91	217 507,91
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
1021	Dotation		0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
266	Autres formes de participa°		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	210 215,00	217 507,91	217 507,91
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	801 537,00	883 010,43	883 010,43

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	62 698,68
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	945 709,11

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
		1

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100 LIBELLE : SALLE DES FÊTES POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	23 405,47	a 0,00	43 380,00	b <b>43 380,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 405,47	0,00	43 380,00	43 380,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 840,75	0,00	20 850,00	20 850,00	
2184	Mobilier	18 564,72	0,00	22 530,00	22 530,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  Excédent de financement si positif  Besoin de financement si négatif
--

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 LIBELLE: ECLAIRAGE STADE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 700,00	b 1 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	
2181	Installat° géné. agenc. divers	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 700,00
--	-----------

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110 LIBELLE: CIMETIERE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 670,00	a 0,00	15 814,11	b 15 814,11	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 670,00	0,00	13 814,11	13 814,11	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	8 814,11	8 814,11	
21316	Equipements de cimetière	2 670,00	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
27	Autres immos financières	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 814,11
--	------------

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120 LIBELLE: AMENAGEMENT BOURG

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	155 000,00	b <b>155 000,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
27	Autres immos financières	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-155 000,00
--	-------------

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20 LIBELLE: ECOLE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 953 968,12	a 16 444,00	23 900,00	b <b>23 900,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	60 083,10	0,00	23 900,00	23 900,00	
2115	Terrains bâtis	17 592,90	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	853,50	0,00	23 900,00	23 900,00	
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	2 560,14	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	3 909,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	5 748,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	794,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	28 067,56	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	558,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 893 885,02	16 444,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	1 889 361,15	16 444,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	4 523,87	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau et informatique	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 344,00
--	------------

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP	2017
--	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30 LIBELLE: BATIMENTS POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	283 611,30	a 0,00	161 040,00	b 161 040,00	b
20	Immobilisations incorporelles	9 915,87	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	839,59	0,00	0,00	0,00	
2041512	Taxe de raccordement	2 860,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concess° et droits similaires	6 216,28	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 123,86	0,00	161 040,00	161 040,00	
21316	Equipements de cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 673,98	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	4 273,62	0,00	25 040,00	25 040,00	
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	2 809,67	0,00	121 000,00	121 000,00	
21735	Construct° installat° générales	2 862,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 504,59	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	253 571,57	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	250 143,96	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	3 427,61	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 36 585,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	36 585,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	30 960,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	5 625,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-124 455,00
--	-------------

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40 LIBELLE: CREATION DE VOIE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	39 439,02	a 0,00	3 000,00	b <b>3 000,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concess° et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 439,02	0,00	3 000,00	3 000,00	
2152	Installations de voirie	35 707,38	0,00	3 000,00	3 000,00	
2184	Mobilier	3 731,64	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-3 000,00
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50 LIBELLE: PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	20 284,12	a <b>0,00</b>	0,00	b <b>0,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	20 284,12	0,00	0,00	0,00	
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	20 284,12	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  Excédent de financement si positif	0,00
Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 60 LIBELLE: MATERIEL POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	117 638,42	a 0,00	44 000,00	b <b>44 000,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concess° et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	117 638,42	0,00	44 000,00	44 000,00	
2152	Installations de voirie	14 736,89	0,00	4 000,00	4 000,00	
21568	Autre matériel et outillage	921,55	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	37 674,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	5 905,65	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	9 769,87	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	29 524,79	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	19 105,67	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  Excédent de financement si positif  Besoin de financement si pégatif	-44 000,00
Besoin de financement si négatif	14 000,

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP 2017
---

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 70 LIBELLE: GARDERIE SCOLAIRE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	115 317,63	a 0,00	0,00	b <b>0,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	301,39	0,00	0,00	0,00	
2033	annonce légale	301,39	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	115 016,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	115 016,24	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	0,00
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret -71 - Budget communal	BP	2017

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 80 LIBELLE: MAISON MEDICALE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	30 552,47	a 0,00	0,00	b <b>0,00</b>	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 552,47	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	30 552,47	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
Desoni de infancement si negatir	

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90 LIBELLE: MAIRIE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 270,29	a 220 974,00	175 115,00	b 175 115,00	b
20	Immobilisations incorporelles	12 005,07	17 474,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	10 327,20	17 474,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	1 677,87	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 265,22	203 500,00	175 115,00	175 115,00	
21311	Hôtel de ville	0,00	191 500,00	167 615,00	167 615,00	
21783	Matériel de bureau et informat.	429,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	836,22	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	12 000,00	7 500,00	7 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	(L)						
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 152 011,00					
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	152 011,00					
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	78 546,00					
1322	Régions	0,00	65 665,00					
1323	Départements	0,00	7 800,00					
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00					
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00					
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00					
27	Autres immos financières	0,00	0,00					

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Monta rembours	Encours restant dû au	
		réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt	Index (4)	Taux Niveau de taux	initial Taux actua-	Devise	Périodicité des rembourse-	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel	Catégorie d'emprunt (8)
			(1)			(3)		(5)	riel	riel	ments (6)	.,	O/N	(4)
Total général														

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
Nature	Courserture 2		Catégorie	Comital anatoms		Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	( · /	'	dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice	
Total général												

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(</sup>g) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4	

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Nombre do			3334		20110 04110		
Echange de taux fixe contre taux	produits						
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours						
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

	Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
			Capital				Nature de						Primes év	ventuelles
`		Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total														

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de		Effet de l'instrument de couverture									
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)				
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Total											

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV ANNEVEC	IV/	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / <b>N</b>	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
				·		

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	]
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	А3	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		1

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE						
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :						
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4	
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

<sup>(1)</sup>Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Commune de Montret - 71 - Budget communal		
IV - ANNEXES	IV	]
ELEMENTS DU BILAN		
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Commune de Montret - 71 - Budget communal		
	1	ī

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		81 132,00	I 81 132,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		78 132,00	78 132,00
1641	Emprunts en euros	78 132,00	78 132,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 000,00	3 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00	3 000,00
2041512	Taxes de raccordement	3 000,00	3 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	81 132,00	237 418,00	D001 0,00	318 550,00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de Montret - 71 - Budget communal			2017
IV ANNEVEO		13.7	1

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>		

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	368 984,91	III 368 984,91
Ressources propres externes de l'année (a)		116 177,00	116 177,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	116 177,00	116 177,00
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
275	Autres immos financières	0,00	0,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(3)	252 807,91	252 807,91
28031	Amortis. frais d'études	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments et instal.	1 343,00	1 343,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	939,02	939,02
281531	Amort.réseaux adduct° eau	0,00	0,00
481	Charges à répart. sur plus. exec	0,00	0,00
4817	Pénalités renégociat° dette	0,00	0,00
024	Produits des cessions	35 300,00	35 300,00
021	Virement de la section de fonct.	215 225,89	215 225,89

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	368 984.91	0.00	62 698.68	174 719,52	606 403,11

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	□ 318 550,00
Ressources propres disponibles	IV 606 403,11
Solde	V = IV - II (6) + 287 853.11

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
			Dotations et participations reçues		
			Δ	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP 20	ret - 71 - Budget communal BP 2017
---	------------------------------------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimiléés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A8	]
FTAT DES CHARGES TRANSFEREES		

# **A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre

Commune de Montret - 71 - Budget communal			
IV - ANNEXES	IV		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			

### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme anti prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice				
	Année	Profil		de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	a compraint (17)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)											·							
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	Valeur en euros		
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00		
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00		
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	526 970,00		

0,00%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	1
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de			Montant des redevances restant à courir						
du contrat	·	l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

<sup>(1)</sup> Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL	•	-	-	-			

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital à 0101/N/l» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N/l;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	1
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL	•					

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
(article L. 2311-7 du CGCT)		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de Montret - 71 - Budget communal			
IV - ANNEXES	I	V	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В	2.1	1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

		Montant des AP			Monta	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Commune de Montret - 71 - Budget communal				
IV - ANNEXES	IV	1		
ENGAGEMENTS HORS BILAN				
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				

	Montant des AE			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		

Libellé de la recette :									
Reste à employer au 01/01/N :									
Recettes				Dépenses					
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant		
Reste à employer au 31/12/N :									

TOTAL Reste à employer au 01/0	I/N: 0,00					
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses					
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :						

Commune de Montret - 71 - Budget communal				
IV - ANNEXES	IV			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1			

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017** 

- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.						
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
<u>Délégation de service public</u> (2)						
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
<u>Autres</u>						

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	]
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	7
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	7
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	1
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	 TVA (oui / non)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le .....,

Le .....,

A ....., le .....

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

					VOTES:	Pour:	
						Contre :	
Délibéré par le	, réuni en session					Abstention :	
A, le					Date de coi	avocation :	
, , , , ,					Date de coi	Woodion .	
	Les memb	ores du	,				
Cartifiá avácutaira nast	oomata taa	la transmission or	áfoatura la	مه مام ام ت	ublication la		
Certifié exécutoire par le	=, compte tenu de	ia dansmission en pr	erecture, ie	, et de la pt	ibilcatiOH le		
					٨	la	

## **SOMMAIRE**

### I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

#### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

#### III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.13 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.16 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.18 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.20 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E			
p.32	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.33	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	l x	
p.35	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	l x	
p.36	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
p.37	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	l x	
p.39	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	l x	
p.40	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	l x	
p.41	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	l x	
p.42	A4 - Etat des provisions	l x	
p.43	A5 - Etalement des provisions	l x	
p.44	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	×	
p.45	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	×	
p.46	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.	×	
p.47	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.	×	
p.48	A8 - Etat des charges transférées	×	
p.49	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	×	
B - E	ngagements hors bilan		
p.50	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	l x	
p.51	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	l x	
p.52	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail	l x	
p.53	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	l x	
p.54	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	×	
p.55	B1.6 - Etat des engagements reçus	×	
p.56	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	×	
p.57	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	×	
p.58	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	×	
p.59	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	×	
C-A	utres éléments d'informations		
p.60	C1 - Etat du personnel	l x	
p.62	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	l x	
p.63	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	l x	
p.64	C3.2 - Liste des établissements publics créés	l x	
p.65	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	×	
p.66	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.67	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.68	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)